

Canton de Bièvres

faisons le point

6 communes
Bièvres
Saclay
Saint-Aubin
Vauhallan
Verrières-le-Buisson
Villiers-le-Bâcle

Votre conseiller général Thomas Joly

POUR QUE L'AVENIR NE SOIT PLUS UN PARI

- Maire Adjoint chargé des finances à Verrières-le-Buisson.
- Conseiller Général du canton de Bièvres, non inscrit à un parti politique. Membre du groupe Union Pour l'Essonne qui s'attache librement à ne défendre que l'intérêt général trop souvent livré aux querelles partisanses.
 - Membre de la Commission Permanente.
 - Membre de la 3ème commission chargée de l'environnement, du développement durable et des transports.
 - Membre de la 6ème commission chargée du développement économique, de la recherche et de l'agriculture.
 - Vice Président du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).
- Directeur Général de l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (organisme chargé de l'attribution des Pavillons Bleus, garantie d'un environnement de qualité).

EDITO

Madame, Monsieur,

En 2001 vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant au Conseil Général de l'Essonne pour y représenter notre canton. A mi-parcours, je souhaitais vous rendre compte de mon action dont vous êtes les seuls juges, et partager avec vous mes objectifs pour les années à venir.

Le canton de Bièvres bénéficie d'un environnement exceptionnel qu'il est nécessaire de préserver. Je suis particulièrement attaché à cette question qui façonne mon engagement politique à vos côtés et dont j'ai également fait mon métier. Mais ce cadre de vie n'est pas aujourd'hui notre unique atout. Le pôle de recherche du Plateau de Saclay s'est vu propulsé au rang de priorité nationale en recevant du gouvernement le label de compétitivité qui lui assurera des crédits de plusieurs millions d'euros. Notre canton participera mieux que jamais à consolider le leadership de la région en matière de recherche et d'essor économique.

Bièvres est une terre de contraste où cohabitent le plus gros quota laitier de la région à la Ferme de Viltain et un des plus importants investissements de recherche avec le Synchrotron Soleil. Si la recherche est nécessaire à notre pays, à notre économie, à la création d'emplois, elle est aussi consommatrice d'espace et ne doit pas altérer notre environnement quotidien. En tant que Conseiller Général je veille à mesurer et équilibrer ces deux dimensions, à faire coexister recherche et qualité de vie, épanouissement individuel et vie sociale.

L'évolution de notre société met trop souvent les plus vulnérables d'entre nous en marge de son développement. Je suis donc extrêmement vigilant à minimiser ces inégalités dans les décisions de l'Assemblée Départementale notamment à travers l'aide sociale qui vise les plus démunis, les jeunes, les handicapés, les personnes âgées. Le lien social et la solidarité sont essentiels à la viabilité de notre société, au même titre qu'une recherche dynamique et un environnement sain. Aucun de ces éléments ne doit être négligé pour qu'il fasse bon vivre dans notre canton comme en Essonne.

Je reste pour cela à votre écoute et je m'emploie à accompagner activement nos communes dans leur développement de tous les jours.

Plus que jamais attentif à la défense de vos intérêts, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée en me permettant de succéder à Bernard MANTIENNE, ancien sénateur et maire de Verrières dont je poursuis l'action.

Thomas JOLY

LE ROLE DU CONSEILLER GENERAL

- Le département s'administre à travers l'action du Conseil Général.
- En Essonne, celui-ci est composé de 42 Conseillers Généraux élus pour 6 ans au suffrage universel par chaque canton, tel celui de Bièvres dont je suis le représentant. Les conseillers généraux sont répartis en différentes commissions spécialisées, organes de travail et de consultation sur les domaines spécifiques qui leur sont confiés. Ils siègent à Evry au sein de l'Assemblée Départementale, instance de décision du département.
- Le rôle du conseiller général est d'y relayer les préoccupations et projets des acteurs locaux (maires, présidents d'associations, citoyens) qui permettront d'améliorer votre vie au quotidien. Il veille à ce qu'ils bénéficient pour cela des indispensables subventions départementales.

De vous à moi:

J'ai choisi d'aborder ici les questions environnementales et technologiques. Je souhaitais répondre à vos inquiétudes de plus en plus palpables concernant l'aménagement de notre territoire face aux nouveaux défis soulevés par les plateformes scientifiques. Bien évidemment j'aborderai dans un prochain bulletin les sujets sociaux, culturels et sécuritaires dont l'importance est également déterminante.

L'INNOVATION SCIENTIFIQUE, UN ATOUT MAJEUR

Comment ne pas se réjouir de l'obtention par L'Essonne de deux pôles de compétitivité ? Le Plateau de Saclay accueille « **System@tic** » l'un des projets lauréats qui nous concerne donc directement. Il est parmi les six pôles de compétitivité nationaux promis à un rayonnement mondial. Son activité se centrera sur l'élaboration des logiciels du futur qui trouveront des applications concrètes dans des secteurs aussi variés que l'automobile, la défense ou les télécommunications. Il devrait entraîner la création de 2 600 postes de chercheurs et de 3 250 emplois techniques.

Le canton de Bièvres accueille une des plus grandes concentrations nationales d'établissements de recherche. Le département s'implique fortement dans leur fonctionnement et leur développement. C'est un des sujets que j'ai choisi de privilégier dans mon action. Scientifique de formation, j'accompagne la mise en œuvre de ces programmes de recherche en participant notamment au « Comité consultatif d'accompagnement et de suivi du projet de construction du **Synchrotron SOLEIL** ». Ces projets doivent être soutenus énergiquement. Ce sont les technologies de demain qui nous permettront de mieux nous transporter, mieux nous soigner, mieux vivre. C'est ainsi la vocation de SOLEIL, grand équipement scientifique français permettant l'exploration de la structure des matériaux inertes ou de la matière vivante et qui offrira une très large gamme d'applications. A titre d'exemple, les techniques utilisées par SOLEIL concourront à une meilleure maîtrise des déchets et du devenir des polluants présents dans les écosystèmes. Dans le domaine de la santé, elles participeront à l'identification de contaminants ou de tumeurs permettant un traitement plus efficace des patients.

Le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) est un acteur déterminant en matière de recherche et d'innovation. Il intervient dans trois grands domaines : l'énergie, les technologies pour l'information et la santé, la Défense. Parmi ses objectifs figure l'étude de formes d'énergie compétitives, sûres et propres, en particulier non émettrices de gaz à effet de serre. Au-delà des découvertes scientifiques, la recherche est également indispensable pour dynamiser notre économie et forger les métiers de demain. Il est nécessaire que le département de l'Essonne soit pionnier en la matière et je souhaite que mon action et notre canton l'appuient dans cette compétition internationale.

Ces plates-formes technologiques sont génératrices de nombreux emplois (administratifs, techniques...) et constituent autant d'atouts pour notre économie cantonale.

Toutefois il faut être attentif à ce que ces sites ne s'implantent pas au détriment de nos espaces libres garants de notre bien-être. Gardons en tête l'exemple désolant de gâchis paysager qu'est le bâtiment Danone...



UN ENVIRONNEMENT PRESERVE, UN ENGAGEMENT A REAFFIRMER

S'il fait bon vivre dans le canton de Bièvres, c'est entre autre grâce à la diversité de nos paysages et à la variété considérable d'arbres, de jardins et de fleurs que dénombre la Vallée de la Bièvres. Cet environnement de qualité envié de nos voisins doit beaucoup à un équilibre dans l'aménagement du territoire sur lequel je m'applique à veiller. Cet espace reste fragile et sa préservation nécessite une vigilance accrue. Si aujourd'hui les horizons de la Vallée et du Plateau s'harmonisent toujours autour de l'agriculture et de sites naturels, ils risquent d'être demain la proie de nombreux projets d'implantations technologiques et industriels.

Il est indispensable d'édifier la recherche de demain et de préparer notre avenir économique et celui des générations à venir. Néanmoins, il faudra veiller à bâtir celle-ci autour des emplacements qu'elle occupe actuellement en les densifiant, plutôt que d'investir ces espaces disponibles qui constituent la richesse et l'agrément de notre canton.

L'élaboration et la conservation d'un cadre de vie de qualité impliquent également des bâtiments respectueux de l'environnement. Cela suppose donc de participer à chaque fois que c'est envisageable à la construction Haute Qualité Environnementale réalisée aujourd'hui par le département dans ses constructions nouvelles, suite à une proposition que j'ai formulée et qui a été retenue à l'unanimité par l'Assemblée Départementale.

Etre attentif à l'environnement c'est également proposer lorsque cela est possible des modes de déplacement plus sains. C'est pourquoi j'œuvre à promouvoir le plan de circulations douces à travers le département par la réalisation de pistes cyclables et de sentiers piétons. Mais il s'agit aussi d'encourager les transports en commun en leur offrant une circulation plus aisée à travers la mise en place de « transport en site propre » comme c'est actuellement à l'étude pour le Plateau de Saclay. Il faudra cependant être particulièrement vigilant sur ce projet, le doublement de la RD 36 ne saurait justifier une surconsommation des terres agricoles environnantes.

De la même manière, le rôle du Conseiller Général consiste à mettre en œuvre le plan d'action des Espaces Naturels Sensibles partout où les communes souhaitent voir leur environnement bénéficier des protections renforcées offertes par le Conseil Général. Cela est notamment en train de se mettre massivement en place à Verrières-le-Buisson sur les coteaux de la Vallée à la Dame.

La **HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE** est la capacité d'un bâtiment à préserver les ressources naturelles et à répondre aux exigences de confort, de qualité de vie et de santé de ses occupants.

Cela suppose entre autre : la réduction de la consommation énergétique, l'intégration dans le paysage, la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et du sol qu'il serait susceptible d'engendrer, ainsi que la qualité des ambiances intérieures du point de vue du confort et de la santé des usagers (confort thermique, qualité de l'air, éclairage et bruit)

Le TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE

Consiste à réserver des voies de circulation exclusivement aux bus. Le couloir de bus est ainsi séparé de la circulation automobile courante.

Un "**ESPACE NATUREL SENSIBLE**", est une notion définie par la loi. Le texte officiel stipule qu' "afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non."

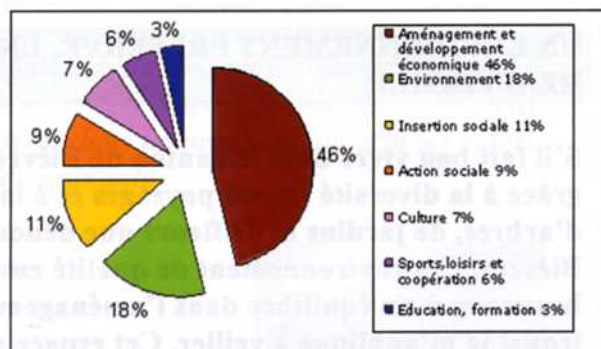
En Essonne, le Conseil général mène depuis 1989 une politique active de préservation des espaces naturels sensibles, définie autour de trois critères :

- La richesse naturelle
- La qualité du cadre de vie
- La fragilité des espèces

Quelques chiffres...

Le Conseil Général participe concrètement à l'amélioration de la vie de nos municipalités par l'attribution de subventions. Celles-ci concernent des domaines aussi variés que la vie associative, l'action sociale, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'éducation, la culture etc.

Voici **quelques exemples** des aides dont j'ai contribué à faire bénéficier nos communes de 2002 au premier semestre 2005. Leur montant total s'élève à **8 667 816 €**



Subventions attribuées au canton de Bièvres (2002-2005) par politiques

CULTURE ET LOISIRS

- Club omnisports **13 297 €**
- La Modernisation de la salle Lino Ventura **13 292 €**
- Centre Culturel et Social : Aménagement et fonctionnement de la Bibliothèque municipale **9 159 €** (dont l'informatisation sera subventionnée par le Conseil Général.)
- Association de musique Trashi Trasho **7 500 €**
- Passeport pour l'Europe **7 193 €**
- Entente Sportive du Plateau de Saclay **4 243 €**
- Manifestation culturelle « fête médiévale » **2 000 €**
- Club de musique **1 000 €**
- Club cycliste **771 €**
- Association chorale **300 €**

SACLAY (2882 hab)

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- Remplacement du réseau des eaux usées et aménagement de la rue de Paris **51 614 €**
- Aménagement et restauration de la tour Saint Germain **50 414 €**
- Réhabilitation paysagère de la mare de Saclay **27 448 €**
- La mise en place de zones d'assainissement collectif et non collectif, la réfection et le prolongement des chemins piétons du Val D'Albian bénéficieront également du soutien financier du département.



SOLIDARITE

- Maison de retraite La Martinière **17 391 €**
- Association Saclay Familles **343 €**

CULTURE ET LOISIRS

- Etoile sportive **10 861 €**
- Bibliothèque municipale **6 646 €**
- Association Loisirs Culturels **5 528 €**
- Ecole maternelle : création du Jardin des Ecoliers **5 321 €**
- Passeport pour l'Europe **5 100 €**
- Festival de l'Epouvantail **1 800 €**

VAUHALLAN (2060 hab)

SOLIDARITE

- Acquisition et réhabilitation de logements sociaux **34 564 €**

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- Etude préalable aux travaux de l'Eglise de St Rigomer et St Ténestine **12 000 €**
- Aménagement des abords du lavoir **10 100 €**
- Aménagement d'espaces publics paysagers **3 770 €**



AMENAGEMENT

- Réfection des rues de la Grande Fontaine et de l'Eglise **145 580 €**
- Extension et réhabilitation de la crèche **130 679 €**
- Travaux de remise aux normes du groupe scolaire Les Sablons **25 570 €**
- Réfection des écoles maternelle et primaire **24 504 €**
- Agrandissement du restaurant scolaire **24 280 €**
- Réaménagement du gymnase **19 475 €**
- Création d'un parking et d'un boulodrome **13 185 €**



CULTURE ET LOISIRS

- Bibliothèque municipale **18 212 €**
- Ecole de musique **14 797 €**
- Passeport pour l'Europe **11 753 €**
- Tennis Club **9 361 €**
- Solarsen compagnie théâtrale **8 000 €**
- MJC **7 915 €**
- Union Sportive Ouvrière Biévroise **2 498 €**

BIEVRES (4034 hab)



Future rue de Paris



PATRIMOINE

- Association des Amis de L'Outil **18 573 €**
- Etude de diagnostic en vue de la préservation de la maison située 1 rue du petit Bièvres **6 400 €**
- Association des Archives Vivantes **2 033 €**

AMENAGEMENT

- Réaménagement de la bibliothèque **48 036 €**
- Elaboration du plan local d'urbanisme **16 556 €**
- Les travaux de réaménagement de la Rue de Paris bénéficieront du soutien du Conseil Général.

VILLIERS-LE-BACLE (1200 hab)

CULTURE ET LOISIRS

- Association des Amis de la Ferme du Bel Air **42 000 €**
- Association Sportive **17 129 €**
- Bibliothèque municipale **6 549 €**
- Passeport pour l'Europe **4 412 €**



ENVIRONNEMENT

- Entretien et aménagement des Forêts de la Tête Ronde et du Bois des Grais **279 786 €**

AMENAGEMENT

- Construction de « la Maison pour Tous » **296 345 €**
- Réparation de la piste cyclable de l'aqueduc des Mineurs **46 000 €**
- Réfection des écoles maternelle et élémentaire **24 104 €**
- Réfection du gymnase **16 345 €**
- Réfection de la salle ex dojo **9 346 €**
- Aménagement de la route de Gif **7 092 €**
- Elaboration du plan local d'urbanisme **5 016 €**
- Réfection des trottoirs à l'entrée des lotissements Bel Air-Bois **4 294 €**



SOLIDARITE

- Association du 3ème âge **3 276 €**

Vue frontale du projet de Maison pour tous qui s'étendrait sur 550 m² à côté de la ferme du Bel-Air. (Photo : SL-architecte)

Quelques chiffres...

VERRIERES (15 929 habs)

CULTURE ET LOISIRS

- Ecole de musique Charles Koechlin 114 854 €
- Trait d'Union 70 387 €
- Chartes de développement culturel sur le thème du conte (années 2003-2005) 57 800 €
- Passeport pour l'Europe 27 770 €
- Bibliothèque municipale 24 574 €
- Poney Club du bois de Verrières 15 731 €
- Tennis Club 10 841 €
- Cinéma Le Colombier 9 150 €
- ARTE MUSICA 8 400 €
- Club ABC 5 550 €
- Centre d'initiation sportive 4 920 €
- Compagnie l'Uppercut 3 500 €
- ASCO théâtre 2 500 €
- Théâtre du Grenier 1 800 €
- Théâtre le Strapontin 1 500 €
- Théâtre du Snark 900 €



ENVIRONNEMENT

- Préservation des Espaces Naturels Sensibles de la « Vallée à la Dame » 259 879 €
- Assainissement des réseaux d'eaux 252 760 €
- Réaménagement du Parc Régnier 42 948 €
- Renouvellement du patrimoine arboré 32 990 €
- Réaménagement des jardins familiaux 9 434 €
- Maison des Arbres et des Oiseaux 5 850 €



SOLIDARITE

- Maison de retraite Léon Maugé 12 000 €
- Création et fonctionnement Point Info Jeunesse 11 437 €
- Entretien de l'aire de stationnement des gens du voyage 5 719 €

AMENAGEMENT

- Construction du Centre Administratif, du parking public souterrain, reconstruction du marché couvert 450 000 €
- Construction de la crèche Louise de Vilmorin 431 543 €
- Construction de trois courts de tennis au stade Desnos 253 828 €
- Extension et réhabilitation de la Maison Benoît 229 648 €
- Aménagement de deux salles polyvalentes 166 398 €
- Extension et réhabilitation des trois écoles maternelles 146 705 €
- Aménagement de voirie rue d'Estienne d'Orves 129 324 €
- Extension et transformation du jardin maternel 103 857 €
- Renouvellement et mise aux normes des aires de jeux des écoles des Prés Bouchards, du Clos Fleuri et du Parc Régnier 40 844 €
- Création d'une bibliothèque 28 660 €
- Elaboration du PLU 8 836 €



EDUCATION

- Budget du collège Jean Moulin (2002-2005) 1 799 716 € (hors décompte)



SAINT AUBIN (695 h.)

CULTURE ET LOISIRS

- Association Fortissimo 12 833 €
- Association Sportive du Golf de Saint Aubin 7 709 €
- Association Culture et Loisirs 4 942 €
- Association des Habitants de Saint Aubin 2 091 €
- Tennis Club de Saint Aubin 2 006 €



ENVIRONNEMENT

- Réhabilitation du réseau des eaux usées 463 984€
- Aménagement des bois communaux (réfection chemin de randonnées) 78 300 €
- Réfection du chemin piétonnier allant du canal au Mesnil Blondel 6 551 €
- Réfection de l'Allée des bois 6 900€
- Aménagement du croisement rue François du Charmes et rue de l'Etape 13 771 €
- Réfection de la route et des espaces verts Allées des Alouettes et impasse de la Mare 10 519 €

UN CANTON A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL ET OUVERT SUR LE MONDE

UN POLE DE RECHERCHE DYNAMIQUE

- Construction du Synchrotron Soleil (2001-2009) 34.3 M € (hors décompte)
- 2004 Implantation du projet NEUROSPIN 1 870 000 €
- Acquisition d'équipements pour le CEA 150 521 €
- Association Scientipôle Initiative 101 706€
- Association Ile de Science – fête de la science – la science près de chez vous 27 400€
- Association Ile de Science – renouvellement de la convention de partenariat 20 000€
- Association Paris Pôle Sud – étude sur l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers 10 000€
- SFEN Essonne – Fête de la science et animation scientifique 2 900€
- Association sportive du CEA 12 774 €
- Association artistique et culturelle du CEA 1 300 €



Musée de la Photo
à Bièvres

UN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL

- Association du Musée Français de la photographie 92 225 €
 - Le conseil général a consacré 39 869 € à la restauration des toiles du peintre FOUJITA propriété de notre département.
- L'ensemble des ces peintures vous seront présentées à l'issue de cette campagne de restauration.

Mais aussi...

PROTECTION ANIMALE

- Association Animalière de la Vallée de l'Yvette 10 948 €

SOLIDARITE

- Association Multi Services Vallée de la Bièvre 613 863 €
- RAID Aventure Organisation 300 340€
- Association Club La vallée de Bièvres 23 465 €



Maison FOUJITA à Villiers

L'avenir se construit au quotidien

L'AGENDA 21, trêve de bavardages !

Les questions environnementales sont trop sérieuses pour qu'on les instrumentalise à des fins politiciennes. L'agenda 21 était une initiative prometteuse à laquelle j'ai participé. Son ambition était de proposer des actions transversales pour instaurer de nouvelles pratiques environnementales dans le département. J'ai été désagréablement surpris par la communication frénétique et écervelée dont il a fait l'objet alors que la majorité en place a peu à cœur de respecter ses engagements quand elle ne les bafoue pas purement et simplement.

Je me suis retiré de la Commission en charge de l'Agenda 21, abandonné à l'état de propositions stériles privées de réalisations concrètes.

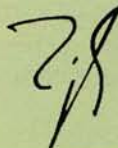
L'environnement ne doit pas être un produit marketing de médiatisation. Avec mes collègues de l'UPE nous avons émis 19 propositions tangibles et aisément réalisables pour améliorer notre environnement, toutes ont été refusées par la majorité actuelle !

Il est possible de concilier une essentielle innovation technique et scientifique et une action renforcée de protection de nos espaces de vie.

Soyez certains de ma détermination à y parvenir sur notre canton.

Parce que l'avenir se doit d'être la promesse d'un progrès volontaire et néanmoins conscient de ses risques.

Parce que l'avenir ne peut être un simple pari.



ME CONTACTER

- Si les sujets exprimés dans ce compte rendu de mi-mandat sont proches de vos préoccupations, n'hésitez pas à venir en parler avec moi. Je tiens des permanences chaque mardi soir dans une de nos communes. Les dates vous sont communiquées par affichage municipal. De même si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches auprès du Conseil Général, je suis à votre disposition.

- Si vous souhaitez être tenu au courant des délibérations de l'Assemblée Départementale et de la Commission Permanente, vous pouvez communiquer vos coordonnées au secrétariat de l'UPE 01 60 91 90 61 (62).

Thomas Joly
Conseil Général de l'Essonne
Groupe UPE
Bd de France
91 012 Evry Cedex

Tél. : 01 60 91 90 61 (62)

Mail : thomas.joly@of-fee.org